

# Peut-on tout tolérer ?

Tolérer c'est admettre chez l'autre une manière de penser ou d'agir différente de la sienne. C'est, par exemple, respecter la liberté d'autrui en matière de religion ou d'opinions politiques. Mais peut-on tout tolérer ?

## Voltaire : pas de tolérance pour les intolérants

« Si vous voulez qu'on tolère ici votre doctrine, commencez par n'être ni intolérants, ni intolérables »

*Traité sur la tolérance, 1763*

› Pierre-Michel Alix, Portrait de Voltaire, *Dédié à Belle et Bonne Fille adoptive de Voltaire, 1791*



## Tolérance et humanisme

Les notions de liberté et de tolérance s'enracinent profondément dans la pensée humaniste qui se développe en Europe à la Renaissance.

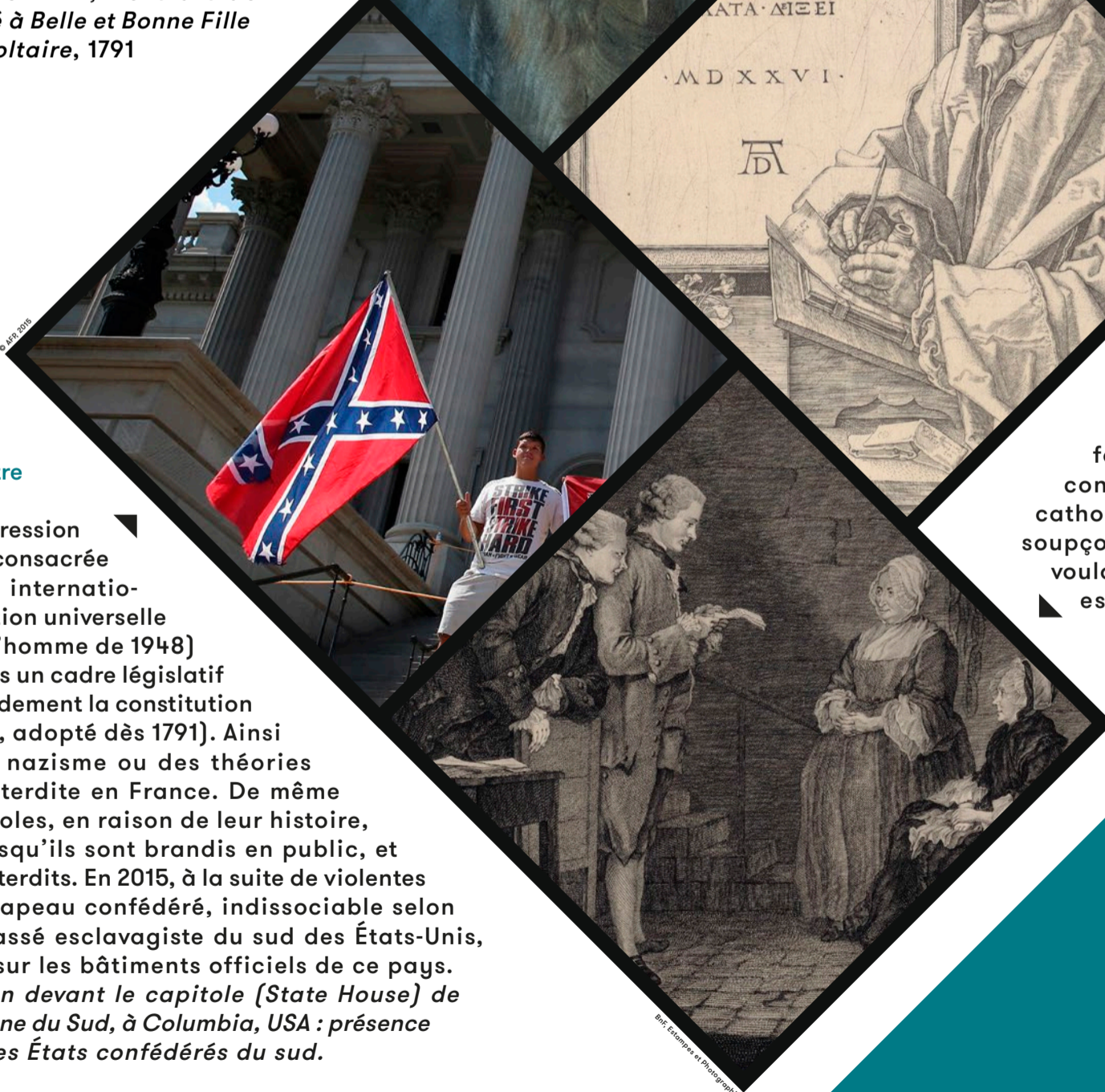
› Albrecht Dürer, *Érasme de Rotterdam, 1526*



## Toutes les idées peuvent-elles être affichées ?

La liberté d'expression est une valeur consacrée par des textes internationaux (Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948) ou inscrite dans un cadre législatif (Premier amendement la constitution des États-Unis, adopté dès 1791). Ainsi l'apologie du nazisme ou des théories racistes est interdite en France. De même certains symboles, en raison de leur histoire, font débat lorsqu'ils sont brandis en public, et peuvent être interdits. En 2015, à la suite de violentes émeutes, le drapeau confédéré, indissociable selon certains du passé esclavagiste du sud des États-Unis, a été interdit sur les bâtiments officiels de ce pays.

› *Manifestation devant le capitol (State House) de l'État de Caroline du Sud, à Columbia, USA : présence du drapeau des États confédérés du sud.*



## Défense de la liberté religieuse

L'affaire Calas (1761-1762) est un fait divers qui éclate sur fond de conflit religieux entre protestants et catholiques. Jean Calas, protestant, est soupçonné d'avoir assassiné son fils, qui voulait se convertir au catholicisme. Il est condamné. Voltaire s'engage à obtenir la révision du procès en publiant, en 1763, son *Traité sur la tolérance*.

› Jean-Baptiste Delafosse, *La Malheureuse Famille Calas, d'après un dessin de Louis Carrogis, dit Carmontelle, 1765*